



Paris le, 3 décembre 2009

PROLONGATION DE 2 ANS DE L'ACCORD FRANCE TELEVISIONS / SPFA

France Télévisions et le Syndicat des Producteurs de Films d'Animation se félicitent de la prolongation jusqu'en 2012 de l'accord relatif à la diffusion et au financement des œuvres d'animation.

France Télévisions ayant annoncé une nouvelle stratégie ambitieuse, moderne et résolument offensive autour d'une nouvelle marque *France Télévisions Ludo* qui se déclinera sur ses antennes et sur internet, le groupe conforte ainsi son engagement en faveur des œuvres d'animation. France Télévisions confirme que la jeunesse est au cœur de ses missions et de son offre de programmes.

Les investissements de France Télévisions en faveur des œuvres françaises d'animation seront de 56 M€ sur la période 2009 / 2010, et de 58 M€ sur 2011 / 2012.

Le partenariat exemplaire entre France Télévisions et l'animation française s'en trouve renforcé et rénové, avec pour objectif :

- de développer l'offre d'œuvres françaises sur ses antennes,
- d'accompagner les évolutions de la consommation des plus jeunes et
- de consolider le développement d'une industrie de création reconnue dans le monde entier.

Contacts presse

SPFA

Stéphane Le Bars
06 60 23 53 96
spfa@wanadoo.fr

France Télévisions

Aurélie Ferton
01 56 22 67 15
aurelie.ferton@francetv.fr